PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LAC-DELAGE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE LAC-DELAGE TENUE LE MARDI 21 DÉCEMBRE 2021 À 19H30

PERSONNES PRÉSENTES :

Guy Rochette, maire
Jannys Landry, conseiller au siège n°1
Alexandre Morin, conseiller au siège n°2
Marc Boiteau, conseiller au siège n°3
Isabelle Coulombe, conseiller au siège n°4
Christiane Gosselin, conseillère au siège no.5
Jonathan Baker, conseiller au siège n°6

Chacune de ses personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance par visioconférence, madame Josée Desmeules, directrice générale.

PERSONNE(S) ABSENTE(S):

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Guy Rochette, maire.

ORDRE DU JOUR:

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Présentation du budget 2022.
- 3- Adoption du budget 2022.
- 4- Programme triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024.
- 5- Période de questions.
- 6- Levée de l'assemblée.

1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2021-12-151

Il EST PROPOSÉ par Marc Boiteau APPUYÉ par Isabelle Coulombe ET UNANIMENENT RÉSOLU :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation.

2- PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Monsieur le maire fait la lecture du document présentant le budget 2022 de la Ville de Lac-Delage.

3- ADOPTION DU BUDGET 2022

Résolution 2021-12-152

Il EST PROPOSÉ par Jannys Landry, APPUYÉ par Christiane Gosselin ET UNANIMENENT RÉSOLU :

D'adopter le budget 2022 présentant un budget équilibré à 1 399 000 \$, tel que présenté dans le document détaillé dont les membres du conseil ont tous reçu copie avant la séance.

BUDGET 2022- SOMMAIRE							
			BUDGET		AUG.		
REVENUS	BUDGET 2022	<u>%</u>	<u>2021</u>	<u>ÉCART \$</u>	<u>%</u>		
TAXES	831 200 \$	59%	759 730 \$	71 470 \$	9%		
TARIFICATION	322 397 \$	23%	317 065 \$	5 332 \$	2%		
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	76 138 \$	5%	67 100 \$	9 038 \$	13%		
TRANSFERTS CONDITIONNELS	154 144 \$	11%	151 031 \$	3 113 \$	2%		
AFFECTATION SURPLUS ACCUMULÉS	15 121 \$	1%	61 074 \$	-45 953 \$			
TOTAL DES REVENUS	1 399 000 \$	100%	1 356 000 \$	43 000 \$	3%		
<u>DÉPENSES</u>							
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	235 145 \$	17%	256 004 \$	- 20 859 \$	-8%		
SÉCURITÉ PUBLIQUE	216 721 \$	15%	217 357 \$	-636\$	0%		
TRANSPORT ROUTIER	221 507 \$	16%	215 001 \$	6 506 \$	3%		
HYGIÈNE DU MILIEU	244 075 \$	17%	237 196 \$	6 879 \$	3%		
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	99 044 \$	7%	50 688 \$	48 356 \$	95%		
LOISIRS ET CULTURE	56 835 \$	4%	53 307 \$	3 528 \$	7%		
FRAIS DE FINANCEMENT	315 758 \$	23%	321 532 \$	-5 774 \$	-2%		
AFFECTATION IMMOBILISATIONS	9 915 \$	1%	4 915 \$	5 000 \$	0%		
TOTAL DES DÉPENSES	1 399 000 \$	100%	1 356 000 \$	43 000 \$	3%		

4- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023 ET 2024.

Résolution 2021-12-153

ATTENDU QUE des immobilisations sont prévues pour 2022, 2023 et 2024;

ATTENDU QUE les immobilisations prévues doivent apparaître sur le plan triennal d'immobilisations ;

EN CONSÉQUENCE,

Il EST PROPOSÉ par Marc Boiteau APPUYÉ par Jannys Landry ET UNANIMENENT RÉSOLU:

D'adopter le plan d'immobilisations tel qu'apparaissant ci-joint :

VILLE DE LAC-DELAGE						
Plan triennal en immobilisa	tions (2022 a	à 2024)				
Description du projet	Investissements	2022	2023	2024		
<u>BÂTIMENTS MUNICIPAUX</u>						
- Bâtiment multifonctionnel + espace parc	400 000 \$	400 000 \$				
VOIRIE (MATÉRIEL ET VÉHICULES)						
- Achat camion usagé	10 000 \$			10 000 \$		
PROTECTION DU LAC ET AMÉNAGEMENT						
- Diagnose du lac (inclut dans l'entente avec la Ville de Québec et Agiro)						
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES						
- Étude des boues	5 000 \$	5 000 \$				
- Projet pilote de démonstration de biofiltration (part Ville de Lac-Delage)	15 000 \$	15 000 \$				
EAU POTABLE						
- Changer conduite du réservoir d'eau potable (des Flancs)	15 000 \$		15 000 \$			
- Achat d'une génératrice-pompe Grande-Ligne station eau potable	50 000 \$			50 000 \$		
- Analyseur de chlore en continu	20 000 \$	20 000 \$				
INFRASTRUCTURES MUNICIPALES						
- Achat affiches de noms de rues	3 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$		
- Réfection rue du Manoir	50 000 \$		50 000 \$			
- Remplacement luminaires	30 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$		
<u>URBANISME</u>						
- Refonte des règlements d'urbanisme	30 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$		
PISTE CYCLABLE						
- Développement piste cyclable Grande-Ligne						
INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ET AMÉNAGEMENT	_					
- Aménagement des anciens jeux parc haute-ville	5 000 \$	5 000 \$				
- Améliorations sentier (tour du Lac)	15 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$		
- Aménagement de nouveaux sentiers sur terrain Ville de Québec (Du Rocher)	5 000 \$	5 000 \$				
- Achat bancs de parc autour du lac	12 000 \$	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$		
- Ajouts de mesures pour améliorer la sécurité	15 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$		
TOTAL	680 000 \$	485 000 \$	100 000 \$	95 000 \$		

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

6- <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Résolution 2021-12-154

Il EST PROPOSÉ par Christiane Gosselin APPUYÉ par Alexandre Morin ET UNANIMENENT RÉSOLU :

de lever la présente assemblée à 20h10.

Guy Rochette, Maire	
Juy Rochette, Mane	
Josée Desmeules, directrice générale	